



34972 - Le statut du pèlerinage

question

Quel est le statut du pèlerinage et comment juger celui qui conteste son caractère obligatoire?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le pèlerinage est l'un des piliers de l'islam. Celui qui lui conteste ce statut ou le déteste en connaissance de cause devient mécréant. On doit l'inviter à se repentir . S'il refuse, on l'exécute. Celui qui a les moyens de l'accomplir doit s'empresse à le faire en vertu de la parole du Très-haut: **Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison** (Coran,3:97).

Allah est le garant de l'assistance.